

Avis de constitution

SOCIETE « BILLET FACILE »

Siège Abidjan Cocody Angré les Oscars dans le bâtiment en face de la BHCI, Lot : 517 ; Ilot : 54 ; Section : RT ; Parcelle : 341 ; Cel : 0758835537., Lot 517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BILLET FACILE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout autre pays étranger :

- La vente des services en ligne ;
- La vente des billets en ligne ;
- La vente des services artistiques en ligne ;
- La vente des documents électroniques en ligne.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré les Oscars dans le bâtiment en face de la BHCI, Lot : 517 ; Ilot : 54 ; Section : RT ; Parcelle : 341 ; Cel : 0758835537., Lot 517, Ilot 54

Dirigeant(s) M MORI Konaté (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00851 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10319/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

